

ClayTec HFA N+F D20

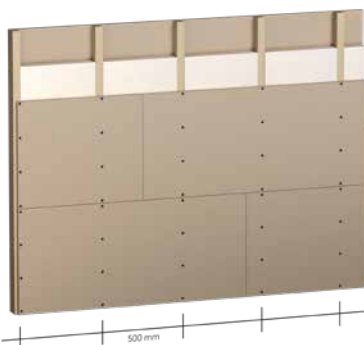
Art. 09.221

D = 20 mm, L = 1 350 mm, l = 600 mm, joint à rainure et languette

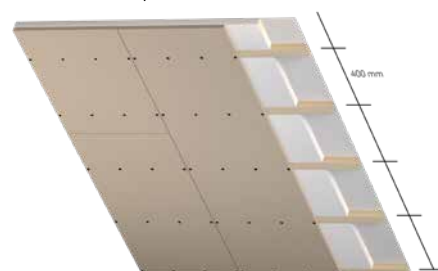
- **Panneau d'aménagement en fibres de bois (HFA) à faibles émissions**
- **Poids léger**
- **Joints possibles dans le champ**
- **Petit format idéal pour l'autoconstructeur**



Vue du mur



Vue de la sous-pente



Panneau d'aménagement en fibres de bois (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou en métal des cloisons intérieures, parements, plafonds et sous-pentes. Les panneaux ClayTec HFA N+F sont légers et respirants. Le petit format ainsi que l'assemblage à rainure et languette garantissent une excellente facilité de mise en œuvre ; même les joints dans le champ sont possibles. De plus, ce panneau est très économique, rendant la construction sèche à faibles émissions accessible à tous. En complément de cette fiche produit, le guide **ClayTec en "Low-emission drywall systems"**.

ClayTec HFA N+F D20

Art. 09.221

D = 20 mm, L = 1 350 mm, l = 600 mm, joint à rainure et languette

Domaine d'application Panneau d'aménagement en fibres de bois (HFA) pour l'habillage des ossatures en bois ou en métal en intérieur. Pour cloisons intérieures et parements selon DIN 4103-1, domaines de montage 1 ou 2, ainsi que pour plafonds et sous-pentes. Utilisable sur les surfaces de la classe d'exposition à l'eau W0-I selon DIN 18534-1, par exemple dans les salles de bains hors zones de douche et dans les cuisines domestiques. Pour le revêtement sur toute la surface d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois. Avec une couche d'armature, il sert de support pour l'enduit d'argile design YOSIMA ou pour l'enduit d'argile de finition fin 06 ClayTec avec peinture d'argile ClayTec prête à l'emploi ou avec le système de peinture d'argile ClayFix.

Composition Fibres de bois

Valeurs caractéristiques du matériau Résistance à la compression ≥ 150 kPa. Densité brute env. 250 kg/m³, conductivité thermique 0,05 W/mK, coefficient μ 5. Capacité d'accumulation thermique : Cp 2,1 kJ/kgK, 10,5 kJ/m²K. Réaction au feu selon DIN EN 13501-1 : E.

Valeurs des éléments de construction Pour la stabilité selon DIN 4103-1, l'isolation phonique des murs et parements ainsi que la classe de matériau et la classe de résistance au feu des murs et plafonds, voir le guide ClayTec en "Low-emission drywall systems".

Dimensions et poids D = 20 mm, L = 1 350 mm, l = 600 mm. Surface utile : 0,78 m²/panneau. Poids env. 4 kg/panneau, soit env. 5 kg/m².

Conditionnement 112 panneaux/palette EW.

Stockage Stocker à plat sur palettes, au sec. Le stockage est possible sans limitation de durée. Protéger les panneaux de l'humidité pendant le transport et le stockage sur chantier. Sur chantier, stocker à plat et de niveau sur des palettes ou des bois secs. Protéger les chants contre les détériorations.

Humidité de l'air Les sollicitations dues à l'humidité provenant d'enduits ou de chapes mis en œuvre à l'état humide ne sont pas admissibles. De manière générale, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 % pendant le stockage ni après le montage.

Besoin en matériau Lors du calcul du besoin en matériau, prévoir une réserve d'environ 10 % pour les découpes, chutes, etc. Prévoir env. 15 % de fixations supplémentaires.

Sous-construction Ossature bois : bois massif résineux selon DIN EN 14081-1 ou bois lamellé-collé (BSH) selon DIN EN 14080. Classe de résistance minimale C24 selon DIN EN 338. Classe de tri S10 selon DIN 4074. Teneur en humidité max. 18 %. **Ossature métallique** : profilés en tôle d'acier selon DIN 18182-1 / DIN EN 14195.

Trame des murs : entraxe 500 mm. **Trame des plafonds et sous-pentes** : entraxe 350 mm. Les chants sont dotés d'un assemblage spécial à rainure et languette, qui permet également les joints dans le champ. Les découpes doivent alors être fixées sur au moins deux éléments de sous-construction.

Les éléments de sous-construction périphériques des murs sont munis d'un ruban d'étanchéité pour cloisons sèches ClayTec et fixés selon les règles de l'art.

Pour l'ossature, il convient de tenir compte du fait que les panneaux sont posés avec une rotation de 90° par rapport à la sous-construction. Une fixation directe sur des éléments porteurs, par exemple chevrons ou solives, est fortement déconseillée.

La teneur en humidité des supports de revêtement constitués d'éléments en bois massif, de coffrages et de panneaux dérivés du bois doit être contrôlée en raison des risques de déformations dues au séchage et des dommages consécutifs aux revêtements et aux couches de finition.

Mise en œuvre L'assemblage à rainure et languette long et profondément emboîté contribue à la stabilité de l'élément de construction. Sa géométrie exige un soin particulier lors du transport et du montage. Les défauts dans la zone d'assemblage sont tolérables dans une certaine mesure : longueur < 10 cm et < 20 % de la longueur totale des joints. Les panneaux peuvent notamment être découpés à la scie sauteuse ou à la scie circulaire portative. Voir également la vidéo : www.youtube.com/watch?v=5FFM26PX7dY. La face claire, poncée et imprimée avec la désignation du produit est celle qui doit être enduite. La rangée inférieure de panneaux est posée avec un léger écart, ou « vide d'air », par rapport au sol. Les panneaux sont posés au format horizontal et les joints doivent être aussi serrés que possible.

Vis : fixation sur bois avec des vis pour panneaux d'argile ClayTec 5 x 50 mm ou des vis rapides FN à filetage grossier. Sur profilés métalliques en C, utiliser des vis rapides FN à double filet fin ; sur profilés UA, utiliser des vis rapides TB avec rondelle fraisée. L'écartement des vis doit être ≤ 200 mm ; cela signifie que quatre points de fixation sont nécessaires à chaque croisement panneau/sous-construction. Enfoncer légèrement les vis, à fleur du panneau.

Agrafes : fixation sur bois avec des agrafes de 45 mm, par exemple Haubold réf. 574941 KG 745 Cnk, résinées 12 μ m (ETA). L'écartement des agrafes doit être ≤ 65 mm.

Les agrafes doivent être enfoncées à fleur de surface ; elles ne doivent pas être noyées.

La pose s'effectue avec la languette orientée vers le haut. Les joints croisés et la prolongation des limites d'ouvertures murales par des joints horizontaux ou verticaux ne sont pas admissibles. Le montage s'effectue avec des joints décalés d'un entraxe de montant ou d'au moins 300 mm. Les raccords avec d'autres éléments de construction, comme les murs massifs et les plafonds, doivent être réalisés avec des joints.

Si les panneaux sont exceptionnellement utilisés pour des habillages de grande surface, la fixation s'effectue de manière analogue au ClayTec HFA fin, art. 09.009. Voir la fiche correspondante pour plus de détails.

Traitement ultérieur Pour les travaux de jointoiement et de revêtement, la température ambiante ne doit pas être inférieure à env. +10 °C. En principe, l'apport d'humidité dû à l'enduit doit être maintenu aussi faible que possible. Le joint périphérique des panneaux muraux est fermé avec le bouche-joints d'argile ClayTec. Dépoussiérer soigneusement les panneaux. Les fentes au niveau des découpes à chant droit d'une largeur ≥ 1 mm doivent être remplies sur toute l'épaisseur de la section avec un mortier d'argile fin, puis laissées à sécher.

Revêtement en couche mince : Boucher au préalable les trous de vis et les défauts. Après séchage, recouvrir les surfaces d'une couche de 3 mm de mortier d'adhérence et d'armature à l'argile. L'application peut également se faire à la machine à projeter ; dans ce cas, aucun temps de repos du mortier n'est nécessaire. Incorporer l'armature en fibres de verre 112 sur toute la surface encore humide. Après séchage, appliquer l'enduit d'argile design YOSIMA dans les règles de l'art, avec une surface talochée. Une finition lissée n'est pas possible. En alternative, réaliser la couche d'armature prête à recevoir une peinture, avec un recouvrement frais sur frais de D = 1 mm, ou, après séchage, recouvrir avec l'enduit d'argile de finition fin 06 ou l'enduit d'argile de charge et de surfaces, qualité Q3. Appliquer ensuite une peinture d'argile ClayTec prête à l'emploi ou le système de peinture d'argile ClayFix.

Revêtement en couche épaisse : Préparer les surfaces avec le primaire LA ROUGE. Appliquer l'enduit d'argile de base paillé, l'enduit d'argile minéral ou l'enduit d'argile SanReMo en une épaisseur maximale de 8 mm sur les surfaces murales et de 5 mm sur les plafonds ou sous-pentes. Incorporer l'armature en fibres de verre 112 sur toute la surface encore humide. Laisser sécher. Épaisseur totale maximale de la structure d'enduit : mur max. 15 mm ; plafonds ou sous-pentes max. 10 mm ; dans chaque cas en au moins deux couches.

Chauffage mural : Préparer les surfaces avec le primaire LA ROUGE ou par application au peigne du mortier colle et d'armature. Laisser sécher. Réaliser un gobelet jusqu'à max. 8 mm avec l'un des mortiers d'enduit d'argile mentionnés ci-dessus. Après séchage, compléter jusqu'au sommet des tubes du chauffage mural. Le séchage de l'ensemble de l'enduit de base peut être réalisé avec l'aide du chauffage. Pour plus d'informations, voir la fiche de travail ClayTec « Enduits d'argile ».

La connaissance du guide ClayTec en "Low-emission drywall systems", est impérative pour la mise en œuvre des produits.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues. Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/9.